Paris, le... 18 ...

Monsieur,

La circulaire ci-contre vous fait part de la perte irréparable que je viens de faire de mon respectable père; ce triste événement nécessite la dissolution de notre société

Mais mon intention étant de continuer les affaires sous mon nom seul, je vous prie de prendre note de ma signature.

J'espère qu'en suivant les principes dont l'exemple m'a été donné pendant 27 années, je saurai répondre à la confiance dont on voudra bien m'honorer.

Agréez, Monsieur, l'offre de mes services, et comptez sur mon empressement à vous témoigner ma haute considération.

Aug. Martin d'André.